

IR Issues Backgrounder

7 octobre 2025

Sujet : Nouveaux développements dans la divulgation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour les entreprises

Depuis le dernier Backgrounder du CIRI sur ce sujet en février 2025, le rythme des nouveaux développements dans le domaine des normes ESG et de la divulgation réglementaire

Le développement le plus important a été l'arrêt de toute progression de la part de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) concernant l'élaboration de règles de divulgation climatique pour les entreprises cotées. Avec la fin effective des divulgations climatiques obligatoires, les régulateurs d'autres juridictions, y compris le Canada, ont suspendu leurs propres travaux sur les divulgations climatiques par souci de compétitivité.

À l'avenir, cette inactivité devrait se poursuivre pour le reste du mandat du président américain actuel; toutefois, les investisseurs canadiens continuent de s'intéresser à des divulgations ESG de qualité de la part des émetteurs, comme le détaille la recherche menée par [Millani](#).

Projet de loi canadien C-59 sur le Greenwashing

- En juin 2025, le Bureau de la concurrence Canada a publié des lignes directrices finales concernant les allégations environnementales, après deux phases de consultation sur les ajouts de juin 2024 à la Loi. [En savoir plus](#).
 - Le Bureau a également fourni des précisions sur le sens de “méthodologie reconnue internationalement”, auquel se référaient les amendements de juin 2024 sur le greenwashing. [En savoir plus](#).
- Toujours sur le sujet du greenwashing,
 - En août 2025, Investors for Paris Compliance a déposé une plainte pour greenwashing auprès de la Alberta Securities Commission, alléguant que deux sociétés cotées à la TSX avaient induit en erreur les investisseurs dans leurs divulgations environnementales. [En savoir plus](#).
 - En septembre 2025, la Ontario Securities Commission a intenté une action d'exécution liée au greenwashing contre un gestionnaire institutionnel de fonds, alléguant que Purpose Investments Inc. avait fait des déclarations fausses ou trompeuses concernant la prise en compte des critères ESG dans ses décisions d'investissement. [En savoir plus](#).

Conseil canadien des normes de durabilité (CSSB)

- En juillet 2025, le CSSB a publié un Guide gratuit sur l'adoption d'une approche axée sur le climat dans le rapport de durabilité pour aider les entreprises à adopter les CSDS 1 et CSDS 2, les deux premières normes volontaires de divulgation en matière de durabilité pour les entreprises canadiennes. [En savoir plus](#)
 - CSDS 1, Exigences générales pour la divulgation d'informations financières liées à la durabilité
 - CSDS 2, Divulgations liées au climat

Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) – nouvelles règles de divulgation climatique et sur la diversité indéfiniment retardées

- En avril 2025, les ACVM ont annoncé qu'elles « mettaient en pause » le développement de leurs nouvelles règles de divulgation climatique et sur la diversité en raison des « récents développements aux États-Unis »

», qui ont accru l'incertitude et les préoccupations concurrentielles pour les émetteurs canadiens. [En savoir plus.](#)

- Les ACVM devaient:
 - publier une règle de divulgation climatique révisée pour consultation publique (NI 51-107) tenant compte des normes CSSB et incluant toute modification jugée appropriée pour les marchés de capitaux canadiens;
 - publier des modifications finales aux NP 58-101 et NP 58-201 pour mettre à jour les exigences de divulgation sur la gouvernance d'entreprise, notamment sur la diversité des administrateurs et dirigeants, ainsi que sur le renouvellement et les pratiques de nomination des conseils d'administration pour les émetteurs canadiens.

The U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) – nouvelles règles de divulgation climatique abandonnées

- En mars 2025, la SEC a annoncé qu'elle ne se défendrait plus dans le litige en cours contre ses règles de divulgation climatique de mars 2024. Cela signifie que ces nouvelles règles sont désormais abandonnées. [En savoir plus.](#)

Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

- L'ISSB entreprend un examen complet des normes SASB prioritaires et des amendements ciblés aux Industry-based Guidance on Implementing IFRS. En juillet 2025, elle a publié deux projets d'exposé pour commentaires, avec retour attendu des parties prenantes au 30 novembre 2025. [En savoir plus.](#)

International Sustainability Standards Board (ISSB)

- En juin 2025, l'ISSB a lancé un programme d'apprentissage en ligne gratuit sur les normes de divulgation IFRS S1 et IFRS S2, comprenant quatre modules (environ 4 heures). [En savoir plus.](#)
- En juillet 2025, l'ISSB a publié du matériel éducatif pour aider les entreprises à comprendre le rôle des guides sectoriels ISSB, qui font référence aux normes SASB et au Industry-based Guidance on Implementing IFRS S2, lors de l'application des Normes de divulgation en matière de durabilité IFRS (Normes ISSB). [En savoir plus.](#)
- **Climat**
 - **Amendments à IFRS S2:** En septembre 2025, l'ISSB a décidé de procéder aux amendements proposés à IFRS S2 sur les divulgations liées au climat, avec quelques modifications suite aux commentaires reçus. Cette norme modifiée devrait être publiée d'ici la fin 2025 et entrera en vigueur le 1er janvier 2027.
 - **GRI:** En juin 2025, le Global Sustainability Standards Board (GSSB), qui établit les normes GRI, a annoncé avoir reconnu l'équivalence avec IFRS S2 pour les entités préparant des divulgations sur les émissions de gaz à effet de serre conformément à GRI 102 : Changement climatique 2025, la nouvelle norme climatique du GSSB. [En savoir plus.](#)
 - **Plans de transition:** En juillet 2025, l'ISSB a publié des directives sur la divulgation des plans de transition selon IFRS S2, en s'appuyant sur les documents élaborés par le Transition Plan Taskforce. [En savoir plus.](#)
- En août 2025, l'ISSB a publié de nouveaux documents illustrant comment les entreprises appliquant les normes ISSB pourraient divulguer **les effets financiers anticipés** de leurs risques et opportunités liés à la durabilité.
- **Biodiversité, écosystèmes et services écosystémiques (BEES)** – le projet de recherche de l'ISSB se poursuit pour déterminer s'il développera une nouvelle norme de divulgation sur le sujet. La pertinence du Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD) est également examinée.
- **Capital humain** – le projet de recherche de l'ISSB se poursuit pour déterminer s'il développera une nouvelle norme de divulgation sur ce sujet.

Ressources supplémentaires

[Issues Backgrounder: New Developments in Environmental, Social and Governance \(ESG\) Disclosure for Companies](#) | CIRI, February 3, 2025

Pour plus d'informations sur ce sujet, communiquez avec:

Nathalie Megann

nmegann@ciri.org